



HAL
open science

Trop grand Beyrouth ?

Jean-Luc Arnaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Arnaud. Trop grand Beyrouth ?. Jean-Luc Arnaud. Beyrouth, Grand-Beyrouth, CERMOC, pp.209-227, 1997. halshs-00423976

HAL Id: halshs-00423976

<https://shs.hal.science/halshs-00423976>

Submitted on 13 Oct 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Trop grand Beyrouth ?

Jean-Luc Arnaud, CNRS jlarnaud@mmssh.univ-aix.fr

D'après « Trop grand Beyrouth ? », in J.-L. Arnaud (dir.), *Beyrouth, Grand-Beyrouth*, CERMOC, 1998, p. 209-227.

Texte original, nouvelles figures (Marseille, 2009).

Résumé

Suivant les discours et les représentations, tous les maux de la capitale libanaise trouveraient leur origine dans la croissance de l'agglomération réalisée durant la guerre (1975-1990). Si ce point de vue rassure, sa confrontation aux sources, cartographiques en particulier, montre que, dès le début des années 1960, les villages des environs de Beyrouth étaient largement sortis de leurs noyaux anciens. Cette représentation de la ville est aussi mobilisée pour légitimer des projets de réforme qui seraient à même d'équilibrer les tensions et de réduire les décalages entre la situation actuelle et ce qu'elle pourrait être.

Abstract

According to the speeches and the representations, all the troubles of the Lebanese capital would find their origin in the growth of the town realized during the war (1975-1990). If this point of view reassures, its confrontation to archives, cartographic in particular, shows that, since the beginning of 1960s, the villages of the neighbourhood of Beirut had widely gone out of their former city centre. This representation of the city is also mobilized to legitimize projects of reform which would be to balance the tensions and reduce the gaps between the current situation and that it could be.

Trop grand Beyrouth ?

Le titre et le thème de cette réflexion trouvent leur source dans le discours et dans l'imaginaire d'une grande part de la population libanaise quant à sa perception de l'agglomération beyrouthine. Leur expression revêt la forme d'une dénonciation du développement de cette agglomération et de sa démesure. Beyrouth serait trop grande ! Il m'a semblé d'autant plus intéressant de rechercher les origines de cette assertion qu'elle est assez récurrente. On la trouve chez les membres de la classe politique dont les déclarations sont reprises par les médias¹, mais aussi, et c'est plus surprenant, au sein de la communauté scientifique. Au cours d'un colloque récent, organisé par le département de géographie de l'Université libanaise, plusieurs interventions ont étroitement lié un point de vue nostalgique — souvent justifié par une référence patrimoniale — à la dénonciation du développement urbain des vingt dernières années².

Ce discours est facilement adopté car il se combine bien avec une idée reçue, suivant laquelle l'étendue et la taille de la ville sont à l'origine de ses maux et de ses déficiences, quelles que soient leurs natures : la dégradation du paysage urbain et les difficultés de la circulation automobile dans le registre des problèmes physiques. Dans le domaine politique, la taille de la ville et surtout la vitesse de son développement récent rendraient inopérantes les activités édilitaires ou, pour le moins, seraient la cause de ses défaillances. Enfin, d'un point de vue social, la grande ville est aussi perçue, de manière négative, comme un espace de mélange de la population dont il devient de plus en plus difficile de maîtriser le renouvellement. Le risque de méconnaissance de ses voisins et de leur milieu social et culturel qui s'ensuit est perçu comme un danger face aux dérapages qui peuvent résulter de modes de vies et de codes de conduite différents³.

En l'absence de recensement de la population, les estimations sont toujours sujettes à caution, et le fait que le périmètre à retenir pour effectuer un dénombrement pertinent reste à fixer ne simplifie pas les choses. Cependant, malgré la variation des chiffres entre un million cent mille habitants⁴ et un million six cent mille pour les plus alarmistes, la taille de l'agglomération reste modeste. Suivant ces chiffres, elle se situe entre le 159^e et le 272^e rang parmi les autres villes du monde, loin derrière sa voisine,

¹ La chronologie des événements relatifs aux questions d'urbanisation, dressée et publiée par l'Observatoire urbain de Beyrouth, ne manque pas de très nombreux exemples. *Lettre d'information...* 1 à 5, 1994-1996.

² *Urbanisation et environnement*, colloque organisé par le département de géographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université libanaise, du 2 au 4 novembre 1995. Voir le compte rendu de ce colloque dans la *Lettre d'information...* 5, mars 1996.

³ A ce sujet, l'exemple proposé par M.-C. Fattore (1997) au sujet de la population chiite arrivée dans le quartier Mousaibey à la fin des années 1980 est probant.

⁴ Exactement 1 086 000 en 1990, selon Géopolis, 1 200 000 pour la région métropolitaine de Beyrouth, suivant une enquête de 1995. F. MORICONI-EBRARD, 1994, p. 334 ; M. BELLINOT et T. NAKKASH, 1995.

Damas, la capitale de la Syrie, qui comptait 1 900 000 habitants en 1990, derrière Amman, aussi, qui en comptait 1 575 000 à la même date, et comparable à Alep (1 370 000 hab.)⁵. Les exemples de ces trois agglomérations, choisis à dessein parmi les plus proches du Liban, montrent que Beyrouth ne constitue en aucun cas une exception par sa taille, elle ne l'est pas non plus par la vitesse de sa croissance qui, quels que soient les chiffres adoptés parmi les estimations, est inférieure à celle des trois exemples précédents⁶.

Un second motif de dénonciation du développement urbain et des désordres qu'il engendre est plus généralement avancé par les résidents des régions chrétiennes. Considérant d'une part que la croissance urbaine des deux dernières décennies provient principalement des déplacements de population provoqués par les multiples épisodes de la guerre — ce qui est en partie vérifié — et, d'autre part, que l'origine de la guerre incombe aux « autres » — de manière générale, ces « autres » ne sont pas identifiés ou désignés de manière précise, ils sont opposés à « nous » —, on en déduit que les « autres » portent la responsabilité des problèmes engendrés par le développement de l'urbanisation et, du même coup, on légitime sa dénonciation au nom d'une rupture, provoquée par ces « autres », de la tradition (je reviendrai sur ce mot). Cette construction trouve d'autant plus d'écho qu'elle permet de rendre compte, non sans une certaine facilité, de nombreux problèmes en évitant de poser des questions qui pourraient déranger et mettre en cause des « avantages acquis » à la faveur de la guerre.

Le mot

Avant de poursuivre, il n'est pas inutile de s'interroger sur les conditions dans lesquelles l'expression Grand Beyrouth a émergé. Il semble que c'est au géographe allemand, Helmut Ruppert, que l'on doit la première mention de Grand Beyrouth (Gross Beirut) dans un livre publié à la fin des années 1960 et consacré à l'organisation des espaces et de la société dans la capitale libanaise⁷. La formulation en langue allemande n'est peut-être pas anodine, elle n'est pas sans rappeler Gross Berlin. De prime abord, cette unité administrative, fondée en 1920 pour gérer l'ensemble d'une agglomération déjà tétra-millionnaire et qui occupe un territoire de pratiquement 900 km², semble

⁵ Suivant les données de Géopolis ; F. MORICONI-EBRARD, 1994, p. 332-333.

⁶ Par contre, il est une donnée suivant laquelle l'agglomération beyrouthine est effectivement exceptionnelle ; le Liban présente une hypertrophie qui correspond mal à la hiérarchie habituelle du réseau urbain d'un pays (loi rang-taille). Mais, on sait que cette loi rend mal compte de la partie haute de la courbe (d'après D. Pumain, citée par B. LEPETIT, 1988, p. 177). D'autre part, l'hypertrophie des villes primatiales est d'autant plus forte que les pays sont petits. Même pour les plus petits pays, la capitale regroupe tous les services administratifs nécessaires au fonctionnement d'un Etat, on assiste à une diséconomie d'échelle qui croît avec la baisse de la surface du territoire. Enfin, plus les Etats sont de faible surface, plus ils sont conduits à fonctionner en réseau. Sur cette base, si on considère le Liban non plus isolément mais avec l'arrière-pays, avec lequel les échanges, pas seulement politiques, mais aussi économiques sont nombreux, Beyrouth occupe une place tout à fait conforme à la loi rang-taille, derrière Damas, au second rang avec Alep.

⁷ H. RUPPERT, 1969 ; voir L. COMBES et E. VERDEIL, 1997.

difficilement comparable avec Beyrouth. Cependant, à la suite de la division de l'ancienne capitale du III^e Reich en plusieurs secteurs d'occupation à l'issue de la Seconde Guerre mondiale et, *a fortiori*, après 1961 — date de la construction du Mur — Gross Berlin continue de désigner l'ensemble de la ville. Au moment où Ruppert publie son livre, si Beyrouth n'est pas encore coupée en deux zones pratiquement étanches, comme elle le fut par moments au cours des années de guerre qui suivirent, il n'en reste pas moins que les événements de 1958 sont alors récents et que, durant ce court conflit, la rue de Damas avait déjà cristallisé un découpage de la ville en deux zones⁸. C'est dans ce contexte que la désignation Gross Beirut n'est peut-être pas sans lien avec Gross Berlin ; cette référence à une notion d'origine allemande est confirmée par l'usage local. A Beyrouth, en 1969, la désignation adoptée par Ruppert ne semble utilisée, ni par l'administration ni par les chercheurs⁹. A ce moment-là, et pour dix ans encore, les documents officiels et les travaux universitaires traitent de Beyrouth et de ses banlieues. Il est cependant intéressant de noter une rupture au cours des années 1960. Au début de la décennie, plusieurs rapports d'urbanisme ont pour titre « Beyrouth et sa banlieue », en 1964, avec la publication du plan Ecochard, il s'agit de « Beyrouth et ses banlieues »¹⁰. Les environs de la ville sont devenus pluriels, l'agglomération n'est plus considérée comme une addition de deux parties : un centre et une périphérie assez homogène pour être saisie au singulier mais on y identifie plusieurs entités et donc des différences assez fortes pour justifier l'emploi du pluriel. Revenons à Grand Beyrouth et à son usage local. Suivant M. Davie, cette désignation trouverait son origine dans la définition du territoire des environs de la ville contrôlé par l'armée libanaise au début des années 1980¹¹ mais sa première occurrence dans les documents officiels est pratiquement simultanée, on la trouve en 1983 dans un rapport de la Direction générale de l'urbanisme consacré aux propriétés de l'Etat¹². Dans le contexte de la relative accalmie des hostilités qui suit le retrait israélien de Beyrouth, l'année 1983 est aussi celle de l'élaboration d'un schéma directeur par la mission franco-libanaise d'urbanisme. Dans ce cadre, les experts sont confrontés à la définition d'un périmètre pertinent pour l'élaboration de leurs projets. Ils sont conduits à définir une entité administrative, qui dépasse largement le périmètre de la municipalité, nommée Région métropolitaine de Beyrouth (RMB)¹³. Si les deux désignations Grand Beyrouth d'une part, et Région métropolitaine de Beyrouth d'autre part, sont contemporaines, l'usage qui en est fait correspond à deux registres différents des discours sur la ville. La première est surtout employée par les médias et peu dans les documents officiels tandis que c'est le contraire pour la seconde, ce qui correspond bien à son statut administratif. Au-delà, les différences de ces contextes d'usage révèlent la

⁸ Sur ces événements, voir E. PICARD, 1988, p. 120-126.

⁹ Les informations et les références bibliographiques qui suivent sont extraites de G. BOUDISSEAU, 1996.

¹⁰ *Ibid.*, notice n° 10. Durant plusieurs années, les désignations de la banlieue sont soit au singulier, soit au pluriel, celui-ci ne semble définitivement acquis qu'au début des années 1970.

¹¹ M. DAVIE, s.d. On notera aussi que dès 1985, S. Nasr, sociologue, utilise la désignation Grand Beyrouth dans le titre d'un article scientifique. S. NASR, 1985.

¹² G. BOUDISSEAU, 1996, notice n° 96.

¹³ *Ibid.*, notice n° 92.

différence des réalités dont ces deux désignations rendent compte. La RMB est une unité administrative d'intervention des édiles et des planificateurs tandis que le Grand Beyrouth, qui n'est pas défini par l'administration ni doté de limites précises, est une désignation plus floue. Dans son utilisation récente, elle semble rendre compte d'une prise de conscience. Celle du dépassement des limites municipales par l'agglomération bien entendu. Celle aussi du fait que cette agglomération n'est pas seulement une addition d'entités indépendantes, mais qu'il existe bien un ensemble urbanisé dont on peut rendre compte par une désignation unique¹⁴. Enfin, le fait que cet ensemble est sans ambiguïté, comme son nom l'indique, rattaché à Beyrouth. On a choisi Grand Beyrouth et non pas Grand Hazmiyé, par exemple, qui présente pourtant l'avantage d'être mieux centré d'un point de vue topographique dans l'agglomération. Enfin, au contraire de l'agglomération française désignée Lille-Roubaix-Tourcoing, pour laquelle on a composé une nouvelle désignation avec trois autres, Grand Beyrouth, à l'instar de la Communauté urbaine de Bordeaux ou du Grand Caire, se réfère à un seul toponyme, à un seul centre symbolique.

Les espaces

Les différences de ces deux désignations ne sont pas seulement administratives et symboliques, elles correspondent aussi à des espaces distincts dont les définitions renvoient à la question de la délimitation de l'agglomération. Cette question n'est pas nouvelle, elle a surtout mobilisé les géographes. Ainsi, dès 1970, face au caractère déjà très discontinu du développement de l'urbanisation, A. Bourgey proposait de construire une définition à partir du tracé des lignes des taxis-services¹⁵. Cette méthode, qui privilégiait des flux et non pas des stocks est toujours d'actualité¹⁶ ; il serait sans aucun doute intéressant d'actualiser le travail proposé par A. Bourgey. C'est au même auteur que nous devons aussi la notion de *banlieue accordéon* qui permet de rendre compte, de manière efficace, des migrations estivales des Beyrouthins vers les villages proches du mont Liban¹⁷. Pour sa part, dans un travail plus récent, L. Barakat préfère s'en tenir à Beyrouth et « sa périphérie urbaine »¹⁸. Ainsi, à chaque auteur, à chaque occurrence des désignations, on peut se demander de quelle ville il est question.

La Région métropolitaine de Beyrouth bénéficie d'une définition administrative claire ; on sait où elle commence et où elle se termine. Ses limites, qui suivent celles des municipalités, sont sans épaisseurs ; elles peuvent être représentées sur une carte par une

¹⁴ A cet égard, il n'est pas sans intérêt de noter que les multiples réponses que j'ai obtenues à la question des limites du Grand Beyrouth montrent que, en fonction des locuteurs, l'espace représenté par cette désignation varie fortement. Dans ce contexte, il serait intéressant d'identifier le « noyau dur », que tous les locuteurs considèrent comme partie intégrante du Grand Beyrouth.

¹⁵ A. BOURGEY, 1970.

¹⁶ M.-H. MASSOT et J.-P. ORFEUIL, 1995.

¹⁷ A. BOURGEY, 1970.

¹⁸ L. BARAKAT, 1987.

ligne continue dont la position est définie sans ambiguïté. Elles sont de trois types : le littoral à l'ouest, les fleuves nahr Damour et nahr el-Kalb au sud et au nord et enfin, une ligne variant entre 400 et 600 mètres d'altitude à l'est. Cette dernière limite, présentant une faible correspondance avec la réalité de l'urbanisation, est la plus critiquée. Elle passe au cœur du continuum urbain entre Ain Saadé et Beit Mery ou encore entre Roumié et Broumana alors même que, dès le début des années 1960, le périmètre morphologique de l'agglomération englobait l'ensemble de ces municipalités¹⁹. La limite nord est susceptible d'une autre forme de critique, c'est son principe fondamental qui est discutable. Car, si le nahr el-Kalb, par sa vallée très encaissée, donne lieu à une coupure difficilement franchissable²⁰, il n'en demeure pas moins que des centaines d'hectares urbanisés, étroitement liés à l'agglomération beyrouthine de nombreux points de vue dont l'emploi et l'économique²¹, se développent immédiatement au nord de cette vallée sur une dizaine de kilomètres dans cette direction et suivant une épaisseur variable, mais toujours conséquente, vers l'intérieur.

Dans un article récent, M. Davie montre que la RMB ne correspond pas à une unité pertinente d'un point de vue géographique²² et, s'il est certain que sa définition peut être qualifiée de malthusienne, pour reprendre l'expression retenue par E. Verdeil au sujet de la délimitation de l'agglomération parisienne en 1960²³, l'histoire de l'élaboration de ce tracé reste à écrire. Selon S. Feghali, urbaniste au Conseil de la reconstruction et du développement, qui a participé à son élaboration, les considérations politiques sont parfois passées avant celles relatives à la morphologie et au bon fonctionnement. Certaines municipalités auraient refusé leur intégration dans le périmètre de la région métropolitaine²⁴.

Délimiter l'agglomération

Pour sa part, la désignation Grand Beyrouth appartient au langage commun. Aussi, est-elle soumise à variations, aussi bien dans sa graphie — avec ou sans majuscule à *grand*, avec ou sans trait d'union — que dans l'espace défini. Dans ses multiples occurrences, la définition de Grand Beyrouth n'est jamais explicite, elle fluctue au gré du rôle que le locuteur lui assigne. Il ne s'agit pas là de faire l'exégèse de ces multiples définitions mais d'essayer de comprendre pourquoi cette désignation peut correspondre à des espaces aussi différents. Dans le cadre de la production d'outils d'appui documentaires à la recherche à l'Observatoire urbain de Beyrouth, je me suis livré à un

¹⁹ Suivant un travail effectué à partir des cartes d'état major de 1962, voir les notes 26 et 29.

²⁰ Par exemple, les villages situés dans de relatives proximités à vol d'oiseau, de part et d'autre de la vallée, sont très éloignés par la route. Il faut ainsi parcourir plus de treize kilomètres pour aller de Qornet el Hamra à Jita alors que ces deux villages ne sont effectivement distants que d'un kilomètre.

²¹ Les embouteillages quotidiens, provoqués par le rétrécissement de la voie sous le tunnel du nahr el-Kalb, en constituent la preuve la plus évidente.

²² M. DAVIE, s.d.

²³ Il s'agit du *Plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne* (PADOG), E. VERDEIL, 1995, p. 68.

²⁴ Communication orale, séminaire *Beyrouth - espaces et société*, CERMOC, séance du 17 nov. 1994.

exercice²⁵ : celui de la délimitation morphologique de l'agglomération pour l'année 1962 (fig. 1)²⁶. Ce principe de définition de l'agglomération constitue une des multiples modalités possibles²⁷. Cependant, dans le cadre de la pénurie documentaire et de l'impossibilité de comparer et de compiler les quelques ressources statistiques disponibles²⁸, la délimitation morphologique présente l'avantage d'une mise en œuvre aisée²⁹. Le périmètre retenu pour cet exercice a été choisi largement pour contenir les multiples définitions, il s'étend de Jbeil à Damour, du nord au sud, et au-delà de Sofar et Hammana vers l'est. Les taches, qui représentent le continuum aggloméré, sont fortement découpées, malgré la continuité qui les relie, parfois de manière ténue, on distingue sept grandes zones au sein du périmètre retenu (tab. 1).

Tab. 1. Surfaces des grandes zones agglomérées de la région de Beyrouth (d'après la fig. 1)

Zones	Surface agglomérée en km ²
Beyrouth	71
Aley	19
Bhamdoun - Hammana	15
Jounieh	11
Broumana	9
Jbeil	9
Damour	6

²⁵ Ce travail, engagé en 1995 par M. Abou Rahal, architecte, dans le cadre de la préparation d'un DESS d'urbanisme et F. Derais, étudiante en maîtrise d'aménagement, dans le cadre de son stage de fin d'études, a été repris et complété l'année suivante avec la collaboration de L. Itani, architecte, vacataire au CERMOC.

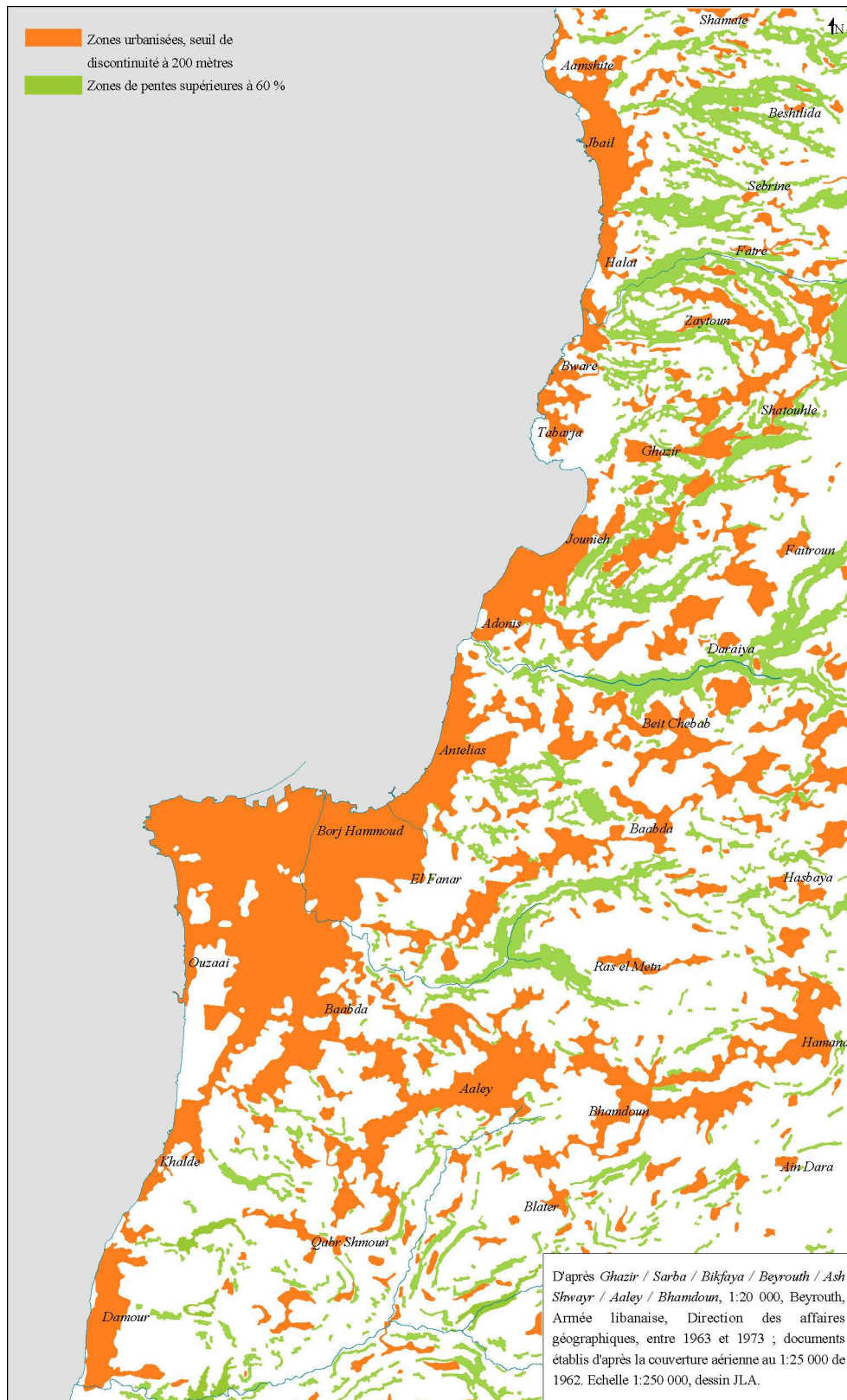
²⁶ Les limites ont été fixées suivant un périmètre à l'intérieur duquel les constructions sont espacées de moins de 200 mètres conformément aux recommandations de l'ONU (1978), F. MORICONI-EBRARD, 1994, p. 58. D'autre part, le choix de l'année 1962 ne doit rien à un calcul, c'est celle de la publication de la dernière carte d'état major disponible au Liban. Si, depuis cette date, de nombreux documents cartographiques représentant Beyrouth ont été dressés, ils sont tous partiels, de date et de code de représentation différents, ils ne permettent en aucun cas de dresser une base fiable suivant un périmètre aussi étendu que celui qui a été retenu. Voir *Cartographie de Beyrouth*, 1995.

²⁷ Pour une synthèse de ces méthodes, voir Y. BLAYO, 1993.

²⁸ Les enquêtes, chacune conduite par un organisme différent, présentent des différences telles, tant en ce qui concerne les catégories de saisie de la réalité que le découpage de l'espace adopté, qu'elles ne sont pratiquement jamais comparables dans le temps ou compilables dans l'espace. Seule, l'enquête ménage, conduite en 1994 dans le cadre de l'établissement du plan de transport de Beyrouth par l'IAURIF et TEAM, constitue une exception à cette règle, elle est fondée sur le même découpage de l'espace que l'enquête « ménages-activités » effectuée aussi par l'IAURIF en 1983 ; M. BELLLOT et T. NAKKASH, 1995.

²⁹ Les cartes sources sont homogènes et assez détaillées pour permettre de déterminer avec précision le périmètre morphologique des zones agglomérées. Cependant, elles n'indiquent en aucun cas l'affectation des bâtiments représentés aussi, le périmètre défini peut inclure des édifices à usage industriel ou agricole pourvu qu'ils soient séparés par un espace non bâti inférieur à 200 mètres.

Fig. 1. Beyrouth, agglomération morphologique en 1962



Le caractère tarabiscoté des limites et les nombreuses discontinuités de la tache représentant l'agglomération montrent la difficulté d'établir un consensus quant à ses

limites alors même que le critère adopté est, en soi, peu sujet à caution. C'est pour cette raison qu'on ne trouve pas dans le tableau des surfaces de ligne consacrée au *total*, j'ai préféré laisser à chacun le soin d'effectuer son propre total en retenant les zones qui lui semblent pertinentes³⁰. Par contre, si plusieurs combinaisons entre ces sept unités sont possibles et pertinentes, si, en outre, il est possible de séparer Beyrouth et Aley, ou encore Hammana et Bhamdoun, il semble plus discutable de tenter un découpage plus fin des unités. Cette carte représente une situation qui a plus de trente ans. Cependant, les constructions réalisées depuis le début des années 1960 n'ont pas nécessairement occupé les espaces vides. Ainsi, l'agglomération des années 1990 n'est pas moins découpée, ni moins composée de zones différentes que celle de 1962. La topographie compte beaucoup dans cette situation, elle interdit toute homogénéité et simplification du périmètre urbanisé. Si les parties anciennes de la ville ont été installées sur un élargissement de la plaine côtière, il a été rapidement dépassé³¹. Actuellement, c'est aux flancs de la chaîne du mont Liban que l'agglomération trouve les terrains disponibles pour poursuivre son développement. Cette chaîne dont les sommets dépassent 2 500 mètres d'altitude à moins de quarante kilomètres de la côte présente un relief mouvementé. En outre, elle est coupée transversalement par de profondes vallées, véritables canyons. Leurs versants présentent souvent des pentes dont l'inclinaison interdit, ou réduit, le développement de l'urbanisation. Ses seules limites sont, certes, celles de ses coûts ; plus les valeurs foncières sont élevées et plus les fortes pentes sont urbanisées. Ainsi, c'est à proximité de la ville, des centres des villages anciens et de la côte que l'extension des zones urbaines est le moins corrélée à la pente³². Cependant, s'il n'existe pas de zones strictement inconstructibles — les prouesses des ingénieurs le prouvent —, il n'en reste pas moins que le seuil de 60 % de pente constitue aujourd'hui une limite à l'urbanisation de masse. La carte, qui représente en hachures les zones dont la pente est supérieure à 60 %, l'indique. En outre, C. Triay et O. Sanchez, qui ont récemment étudié ce phénomène, montrent que ce seuil est celui des constructions récentes en béton armé³³. Les bâtiments antérieurs au début des années 1960 n'étaient pas aussi téméraires — à cause des techniques de construction mais aussi parce que les terrains disponibles en faible pente étaient plus nombreux —, de manière générale, ils n'affrontent pas les pentes supérieures à 40 %³⁴. Dans ce contexte, c'est pour une grande part la topographie du terrain et la discontinuité de l'agglomération qu'elle provoque qui légitiment le plus fortement les différences entre les définitions du Grand Beyrouth et expliquent leur multiplicité. Cependant, si la topographie est instrumentalisée pour rendre compte des choix de définition, ce n'est pas toujours dans cette variable qu'en résident les motivations. Les clivages sociaux et communautaires et la ségrégation spatiale à laquelle

³⁰ En tout état de cause, ce tableau indique seulement la surface des sept grandes zones continues. La réalisation d'un total, quelles que soient les unités retenues, nécessiterait l'ajout de nombreuses zones interstitielles.

³¹ E. De VAUMAS, 1946.

³² C. DARLES 1997.

³³ C. TRIAY et O. SANCHEZ, 1996.

³⁴ *Ibid.*

ils donnent lieu et constituent sans aucun doute la source fondamentale des plus importantes différences de perception des limites du Grand Beyrouth. Ainsi, la différence entre les espaces désignés par *région métropolitaine de Beyrouth* et par *Grand Beyrouth* ne tient pas tant à une différence de périmètre qu'à celle de la nature de ces périmètres. Dans le premier cas, il s'agit d'une ligne abstraite, sans épaisseur, déterminée une fois pour toutes. Dans le suivant, il s'agit d'une large zone à l'intérieur de laquelle la définition varie suivant les locuteurs, en fonction de leur lieu de résidence et de leur idéologie. Ainsi, la notion de limite peut, comme E. Verdeil l'a repéré, prendre deux acceptions : la limite sépare, elle est aussi le lieu d'une appartenance indéfinie³⁵.

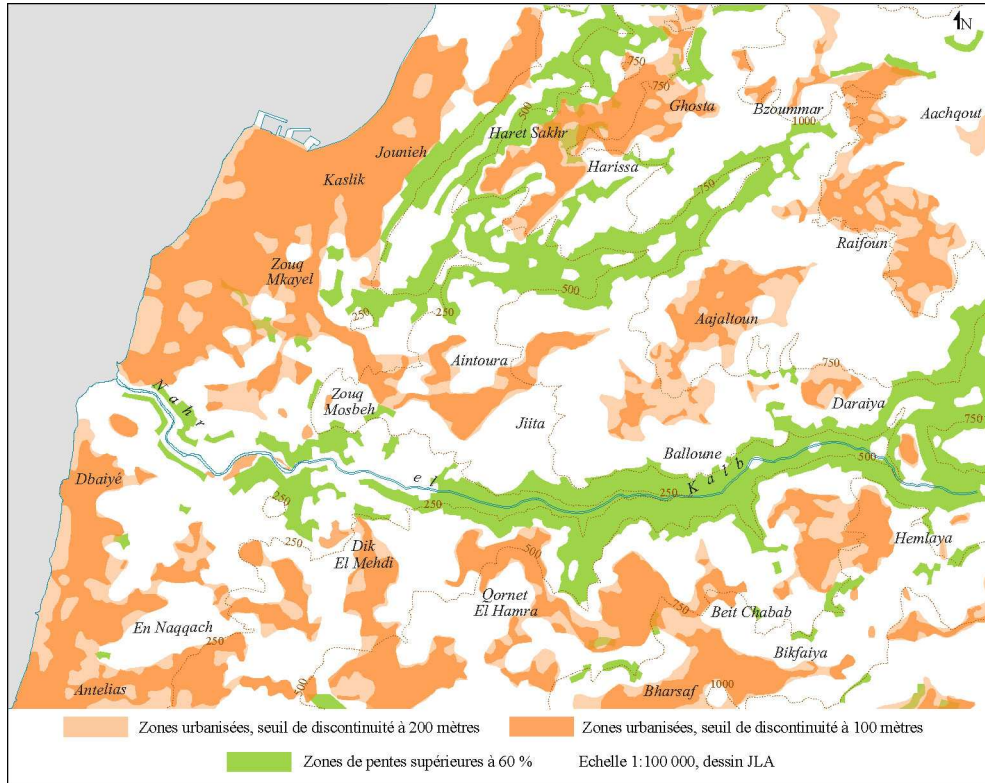
Densité et continuum

Pour effectuer la délimitation de l'agglomération, j'ai retenu un critère morphologique. L'application de ce principe requiert le choix d'une distance limite de discontinuité ; suivant les recommandations internationales, j'ai adopté une limite de 200 mètres. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise limite en soi mais, à chacune, le résultat correspond à une problématique particulière. Ainsi, on pourrait par exemple passer la limite à 400 mètres et considérer alors que Tyr et Saida ne constituent qu'une seule entité. Suivant le même procédé, il ne faudrait pas l'élargir beaucoup pour agglomérer dans une seule zone le littoral libanais depuis Tyr jusqu'à Tripoli. Il se pose cependant un problème à l'augmentation de la distance limite ; plus elle est élevée, plus les entités délimitées sont vastes et donc susceptibles de présenter de fortes différences internes, des centres-villes les plus denses aux zones suburbaines les plus lâches. Mais, grâce à cette propriété, la variation de la limite de discontinuité d'une agglomération est très heuristique. Elle révèle des seuils dans la correspondance entre la distance limite d'une part et la surface agglomérée d'autre part.

Si, en 1963, l'agglomération se développe déjà fortement dans les environs de nombreux villages, l'unicité de la tache qui la représente cache d'importantes disparités qui méritent d'être regardées de plus près. Pour mieux en saisir la réalité, à partir d'un exemple situé de part et d'autre du nahr el-Kalb (fig. 2), cette tache a été partagée en deux zones de densité différente à partir d'une limite tracée suivant un seuil de discontinuité fixé à 100 mètres. Ainsi, les zones représentées en orange foncé correspondent à une densité plus forte que celles situées entre les seuils à 100 et 200 mètres, figurées en orange clair. On remarque d'abord la relative densité (seuil inf. à 100 m) du continuum urbain côtier, notamment à Jounieh, à Kaslik et à Zouk où les espaces libres et ceux urbanisés suivant une faible densité (seuil entre 100 et 200 m) sont rares. Il semble aussi que cet ensemble ne s'effiloche pas vers le nord le long de la route de Tripoli mais, qu'au contraire, il s'arrête assez nettement, bien avant le retour de la baie et le casino du Liban. De la même manière, le long des routes perpendiculaires à la côte – celle de Bikfaya au sud du nahr el-Kalb et celle de Faraya au nord –, le développement urbain est organisé autour des centres des

Fig. 2. Jounieh - Nahr el-Kalb, urbanisation et topographie en 1962

³⁵ E. VERDEIL, 1995, p. 11.



villages anciens. Il suit de manière privilégiée les routes principales mais ces axes ne semblent pas constituer des supports indépendants du développement. Loin des centres des villages, ils ne sont pas l'objet d'une urbanisation linéaire systématique comme c'est souvent le cas actuellement. Dans la montagne, le tracé de deux périmètres suivant des seuils différents montre que les villages — Ajaltoun et Raifoun en particulier — comportent, au contraire de la région de Jounieh, de larges périphéries occupées de manière extensive qui relèvent parfois du mitage généralisé plus que de l'urbanisation *stricto sensu*. Par exemple, c'est seulement suivant le seuil à 200 mètres que les villages de Qornet el-Hamra, Beit Chebab, Bikfaya et Bharsaf ne constituent qu'une seule entité morphologique.

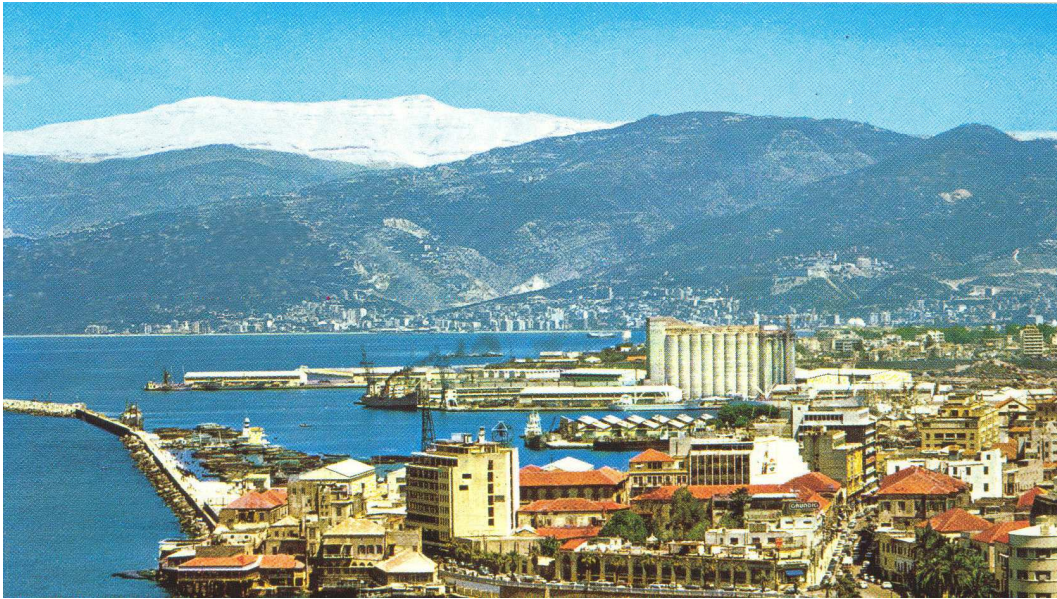
Ainsi, la délimitation morphologique, suivant un seuil variable, révèle des discontinuités spatiales entre des zones de densités différentes. Ces différences et leurs seuils ne sont pas sans incidence sur les comportements des habitants. C. Baumont et J.-M. Huriot ont montré dans un article récent que « des seuils peuvent apparaître, au-delà desquels la densité est ressentie différemment et entraîne des effets différents. En dessous d'un certain seuil de densité, les interactions produites peuvent difficilement créer les valeurs humaines, culturelles ou économiques propres à la ville »³⁶. Qu'en est-il de Beyrouth ? Il serait intéressant d'examiner les franges de l'agglomération suivant ce point de vue, le travail reste à faire.

³⁶ C. BAUMONT et J.-M. HURIOT, 1996, p. 10.

Les discours

La représentation du périmètre morphologique de l'agglomération, telle qu'elle est reproduite ici, donne une image étonnante de Beyrouth et de ses environs ; c'est la première fois que cette méthode est appliquée, de manière homogène et sur un aussi vaste espace, à la capitale libanaise. Au-delà du détail des informations qu'elle offre, cette image présente un intérêt particulier ; elle montre comment, dès 1962, pas un seul des villages situés à une distance inférieure à vingt-cinq kilomètres de Beyrouth vers le nord et quinze à vingt kilomètres vers le sud et l'est, n'a échappé à la suburbanisation. Autour des centres anciens, de manière préférentielle le long des principaux axes de communication, s'étendaient de vastes zones, peu denses, occupées par un habitat résidentiel situé dans un milieu de grands jardins ou de terrains agricoles (des terrasses plantées d'arbres fruitiers notamment). Ces zones constituaient déjà un vaste continuum urbanisé dont le périmètre, très découpé, s'étendait non seulement le long de la côte, mais aussi par de longues tentacules perpendiculaires au bord de mer et séparées par des vallées profondes et abruptes. Cette situation a un intérêt d'autant plus important qu'elle ne correspond pas vraiment au discours dominant. Selon lui, avant la guerre, les environs montagneux de Beyrouth étaient occupés par des villages qualifiés de « traditionnels », loin de toute urbanisation nouvelle et de toute spéculation. Ce serait la guerre, notamment par le déplacement des populations qu'elle a provoqué, qui serait à l'origine du mitage des environs de la ville. Or, le plan montre plutôt le contraire ; si la guerre a certainement accéléré le processus, si les villas ont cédé leur place à des immeubles — comme ce fut le cas à Achrafieh et à Gémayzé durant les premières décennies de ce siècle — la montagne était fortement pénétrée par l'urbanisation bien avant le début des hostilités. Un examen attentif des cartes postales de la baie de Saint-Georges montrant, à la fin des années soixante, la montagne vierge de toute construction, indique qu'elles ont été retouchées (fig. 3). Le discours sur le caractère « traditionnel » d'une montagne présentée comme un conservatoire des traditions, en opposition au milieu urbain, ne semble donc pas nouveau, la guerre lui a donné un argument de poids que la cartographie a permis de débusquer. Ce discours sur la montagne, qui avait de fait pour principal objet la ville par le refus de prendre acte de ses extensions, s'est modifié. On ne retouche plus les cartes postales. Avec les faits — l'urbanisation de masse des environs de la ville — et l'argument fourni par la guerre — la faute des autres —, on est passé d'une situation de refus à la dénonciation. Dénonciation à laquelle je fais allusion plus haut. La boucle serait bouclée si le fait d'imputer tous les maux de la société et de son fonctionnement à la taille d'une ville, somme toute pas très grande, ne suscitait pas quelques réflexions. Derrière la dénonciation de la croissance de Beyrouth, il me semble qu'on peut lire deux choses.

Fig. 3. Vue de la baie de Saint-Georges dans les années soixante, photo retouchée*



* Coll. JLA.

Peur et nostalgie

Tout d'abord, cette dénonciation exprime une peur, celle de la grande ville. Ce propos est exprimé par la presse notamment. Un numéro récent de l'*Orient Express* n'a-t-il pas été consacré au *trop grand Beyrouth*. L'éditorialiste y parle d'une « immense cité état » et ne manque pas non plus de reprendre le paradigme le plus récurrent : la mise en cause de la guerre³⁷. De manière à peine moins explicite, la presse quotidienne, à travers les discours dont elle rend compte ou ceux qu'elle produit, par ses enquêtes notamment, se fait aussi le porte-parole de cette peur. On y note la fréquence de quelques formules révélatrices. C'est la pauvreté, associée à l'idée de ceinture, qui constitue l'expression la plus fréquente des descriptions de la société urbaine des environs de la ville³⁸. Si certains signataires sont bien les porte-parole de la population pauvre, on peut le plus souvent se demander si ces textes n'expriment pas tout d'abord la peur de leurs auteurs³⁹. La médiocrité récurrente des enquêtes en constitue la preuve. Par exemple, lorsqu'un journaliste qualifie la banlieue sud de « cité de la misère, de la surpopulation et des constructions illicites », définition pour le moins contradictoire avec la situation comme le montre le livre récent de M. Harb el-Kak, on peut douter de la réalité d'une enquête

³⁷ *L'Orient Express, Grand Beyrouth, trop grand Beyrouth*, 4, mars 1996, dossier, p. 34-45.

³⁸ Je n'ai retenu que deux exemples. Face au projet de création d'un souk populaire place de l'Horloge el-Abed et pour s'y opposer les habitants du quartier mettent l'Etat en garde contre la mise en place d'une « ceinture de misère », *Al-nahar*, le 30 septembre 1994. Plus récemment, un journaliste comparait la « ceinture de pauvreté » de Beyrouth avec celle de Sarajevo ; *Al-safir*, le 7 octobre 1995.

³⁹ L'exemple de personnalités qui avertissent le Premier ministre du risque d'une révolte sociale et attirent l'attention sur une explosion sociale latente dans les quartiers pauvres, est particulièrement représentatif de cette ambiguïté ; *Al-hayat*, le 7 septembre 1995.

sur les lieux⁴⁰. La ceinture de misère qui entourerait la ville suivant ces auteurs fait peur, mais on peut se demander à qui elle fait peur. Qui se sent cerné par la misère, qui craint la révolte sociale, qui dénonce la démesure de la ville ? M. Perrot, auteur de plusieurs travaux sur ces questions pour la France du XIX^e siècle, rappelle que si la grande ville fait peur, elle ne fait pas peur à tout le monde ; « ce sont les nantis qui ont peur (...) les classes ouvrières ont toujours apprécié la grande ville et les lieux de liberté qu'elle offre⁴¹ ». Pour sa part, J.-M. Merriman, qui travaille sur les faubourgs des villes de France à la même période, montre des phénomènes comparables. Il explique aussi que les peurs ne trouvent pas toujours leur origine dans la lutte des classes mais aussi, parfois, au sein des classes laborieuses, dans des allégeances communautaires divergentes. Les clivages peuvent être de nature religieuse, il évoque les conflits entre les catholiques et les protestants de Nîmes, ou de nature ethnico-politique, à Perpignan par exemple. Ces différences constituent autant de raisons au développement de tensions, de conflits et de peurs⁴². Au Liban, les lignes de césure entre les factions sont d'autant plus difficiles à définir que les peurs et/ou les alliances d'origine sociale se combinent à celles qui trouvent leur source dans les clivages communautaires. Les descriptions de J. M. Merriman ne sont pas sans rappeler des scènes beyrouthines ; je pense par exemple au point de vue et à la peur des habitants de Hadath (chrétiens de classe moyenne) face au développement de ce qu'il est convenu d'appeler la banlieue sud (chiïtes considérés pauvres)⁴³.

La dénonciation de la croissance de la ville exprime aussi la nostalgie d'un équilibre perdu. Là encore, le début de la guerre tient lieu de rupture dans l'expression du déroulement du temps. Il ne s'agit pas de reprendre ici les détails des descriptions de la situation avant guerre ; je retiendrai seulement la forte opposition exprimée par les comparaisons entre la représentation d'un équilibre ou d'un système d'équilibres multiples qui prévalait « avant » dans un passé dont on ne connaît pas toujours les détails⁴⁴, et le chaos dont est le plus souvent qualifié l'état actuel (on n'en connaît pas toujours, non plus, les détails). Cette opposition constitue un lieu commun récurrent, elle fonde aussi des travaux académiques qui cherchent à montrer comment les événements de la seconde moitié du XIX^e siècle ou la mise en place du Mandat français, pour les uns, la dernière guerre pour les autres, ont détruit les multiples équilibres sociaux et confessionnels de la situation antérieure. Cette construction, qui autorise les auteurs à ériger la société d'une ville qualifiée de « traditionnelle » en modèle de société idéale, est

⁴⁰ *Al-nahar*, le 28 juin 1995 ; M. HARB EL-KAK, 1996.

⁴¹ M. PERROT, 1991, p. 73.

⁴² J.-M. MERRIMAN, 1994 ; pour Nîmes : p. 195-222 ; pour Perpignan : p. 143-194.

⁴³ Suivant le témoignage de A. Tohmé, doctorante en anthropologie à l'Université Saint-Joseph, lors d'une séance du séminaire *Beyrouth - espaces et société* du CERMOC, le 9 février 1996.

⁴⁴ Il est remarquable que cet équilibre de l'avant-guerre est souvent exprimé par des personnes qui avaient moins de 10 ans en 1975. Dans ce contexte, leurs propos tiennent plus du discours (entendu et repris) que du témoignage.

une tendance fréquente⁴⁵. Mais, à l'instar des travaux de M. Perrot et de J.-M. Merriman, déjà cités pour la France, ceux d'A. Raymond sur les révoltes de la population du Caire au XVIII^e siècle, de R. Ilbert sur la société alexandrine du XIX^e siècle ou encore, pour la période contemporaine, ceux de M. Seurat sur la notion de '*assabiyya* qui trouve sa raison d'être dans son opposition à une '*assabiyya* rivale, montrent que la société équilibrée, évoquée par les nostalgies beyrouthines, est certainement plus mythique que réelle⁴⁶.

A la recherche d'un équilibre mythique

Je voudrais revenir maintenant aux dénonciations du développement urbain. Les peurs et les images qu'il engendre sont à l'origine de projets, projets de société sans doute, mais aussi projets d'interventions sur l'espace par des dispositifs construits. Cette seconde forme revêt une importance accrue dans le Liban des années 1990 pour plusieurs raisons. D'une part, la reconstruction légitime d'importantes destructions laissant ainsi le champ libre — table rase — aux urbanistes et aux architectes « réformateurs »⁴⁷. D'autre part, le paradigme selon lequel la réforme de l'espace constitue un moyen de réformer la société semble avoir encore un bel avenir au Liban⁴⁸. Il constitue, par exemple, les fondements du discours explicatif du projet Elyssar (banlieue sud) et en particulier celui relatif au relogement de la population⁴⁹. Les dénonciations, qui s'adressent à l'abandon de l'agriculture dans les zones périurbaines, à la circulation automobile en ville voire à la croissance démographique, sont aussi, par leur formulation, porteuses de projets de réforme⁵⁰. Au-delà de leurs aspects normatifs discutables et des difficultés que la mise en œuvre de tels projets ne manquerait pas de soulever, il semble que de telles propositions sont fondées sur un postulat loin d'être vérifié : celui de la possibilité d'un équilibre urbain et de la ville synchrone avec elle-même, pour reprendre l'expression de M. Roncayolo⁵¹. Or, celui-ci a pourtant montré que les multiples temporalités mises en jeu dans la constitution de l'espace urbain et dans ses pratiques provoquent des décalages irréductibles⁵². L'exemple de l'habitat et de ses pratiques est un des plus heuristiques ;

⁴⁵ Je pense en particulier au travail de M. Davie pour le XIX^e siècle. Sa description du rôle de la *millet* orthodoxe et la notion d'éclatement qu'elle emploie érigent la ville de la fin du XIX^e siècle en une sorte de situation idéale ; M. DAVIE, 1994 ; et, pour la période plus récente, à celui de N. Beyhum, sur les espaces publics en particulier ; N. BEYHUM, 1991.

⁴⁶ A. RAYMOND, 1974, p. 790-806 ; R. ILBERT, 1987 ; M. SEURAT, 1985.

⁴⁷ La destruction de l'ancien centre-ville et du quartier Wadi Abou Jmil par la société SOLIDERE constitue l'exemple le plus caricatural des méthodes d'intervention sur l'espace légitimées par une prétendue urgence et efficacité du processus de reconstruction.

⁴⁸ Paradigme fondateur de l'urbanisme progressiste et de ses précurseurs depuis la première moitié du XIX^e siècle ; F. CHOAY, 1965 ; F. PAUL-LEVY et M. SEGAUD, 1983, p. 245-246.

⁴⁹ M. HARB EL-KAK, 1997.

⁵⁰ Je pense en particulier aux communications consacrées aux régions libanaises du colloque cité note n° 2, journée du 3 novembre.

⁵¹ M. RONCAYOLO, 1990, p. 143.

⁵² *Ibid.*

dans une situation de forte croissance des valeurs foncières, le cadre bâti de l'habitat peut connaître un renouvellement rapide, une vingtaine d'années, parfois moins, suffisent à transformer radicalement les formes d'architecture domestique d'une ville. Par contre, les mutations des pratiques de l'habitat, qui relèvent plutôt de l'histoire des mentalités, s'inscrivent dans une plus longue durée⁵³. On assiste alors à la non-concordance des cycles de transformation, ou, en d'autres termes, à ce que B. Lepetit a nommé l'ajustement du temps court sur le temps long⁵⁴. La concordance des temps ne semble exister que dans les constructions théoriques, celles des utopistes du XIX^e siècle et aussi celles, plus récentes, des urbanistes contemporains. Les plans de transport dont l'objectif est de limiter le temps passé entre lieu de résidence et lieu de travail en constituent une bonne illustration. Des études récentes montrent que l'ouverture des bassins d'emploi sur les bassins de main-d'œuvre est liée à la fluidité des transports. Une plus grande fluidité du trafic provoque une augmentation des échanges qui se stabilise avec les premiers ralentissements de la circulation qu'elle provoque et avec ce que l'on considère comme le temps admissible consacré aux transports⁵⁵. Autrement dit, pour reprendre l'exemple libanais, doubler l'autoroute entre Beyrouth et Tabarja améliorera certainement la circulation, mais cette transformation provoquera l'ouverture d'un bassin de main-d'œuvre plus large au marché de l'emploi ; à terme, l'équilibre recherché ne sera pas réalisé.

Rêver d'un Beyrouth, ou de toute partie de Beyrouth, sans décalage, sans tiraillement, relève aussi de l'utopie. Lors d'une récente table ronde, A. Zouki a montré que, même dans le cadre d'une communauté aussi restreinte que celle des adventistes de Sabtiyyé, les velléités de contrôle de l'urbanisation et des règles de voisinage ont échoué à moyen terme⁵⁶. Aussi, il semble que la dénonciation du développement de l'urbanisation comme la cause de ses dysfonctionnements est un leurre. Suivant, encore une fois, l'expression de M. Roncayolo, je préfère considérer que « la ville est en décalage avec elle-même »⁵⁷ et postuler que, par nature, la grande ville dysfonctionne toujours, en retenant le fait que cette qualité peut être plus ou moins marquée.

Question de taille et volontés publiques

Au Liban, les services publics, assurés par l'Etat ou bien par les collectivités locales, sont le plus souvent tout à fait dérisoires ; les premiers équipements que sont les routes, les adductions en eau et en électricité sont loin d'être assurés de manière satisfaisante ; pour leur part, l'administration⁵⁸ et la santé publique⁵⁹, domaines fondamentaux d'exercice de l'autorité publique, sont pourvus de moyens largement en deçà des besoins minimum. Dans ce contexte, seuls les principes d'auto-organisation

⁵³ J.-C. DEPAULE, 1987, p. 10-11.

⁵⁴ B. LEPETIT, 1988, p. 154-158 et 221.

⁵⁵ M.-H. MASSOT et J.-P. ORFEUIL, 1995, p. 26-27.

⁵⁶ A. ZOUKI, 1996.

⁵⁷ M. RONCAYOLO, 1983, p. 80-86.

⁵⁸ C. ENGELS, 1994.

⁵⁹ K. MOHANNA et F. GAHOWJY, 1993.

peuvent pallier les carences des pouvoirs publics et permettre à la ville de fonctionner. Ces principes, où le contrôle social et l'interconnaissance entre les personnes jouent des rôles fondamentaux, trouvent leurs limites d'application dans la taille des organismes urbains à gérer et surtout dans la vitesse du renouvellement de la résidence de la population. Comment, dans une ville de plus d'un million d'habitants, dont une grande part a été déplacée au cours des vingt dernières années, les modèles d'auto-organisation urbaine sont-ils généralisables ?⁶⁰ Si pour certaines activités, l'enseignement notamment, le secteur privé et/ou communautaire assure tant bien que mal le relais, il est des domaines pour lesquels l'intervention des services publics est nécessaire, pour l'établissement et l'entretien du réseau routier, pour l'adduction en eau et pour le drainage en particulier. Face au désengagement de l'Etat dans ces domaines, face à l'absence de services édilitaires et de manière plus générale de politique et de planification urbaine, Beyrouth est peut-être une ville trop grande. Cependant, ce n'est pas tant la taille de l'agglomération que l'absence généralisée de volonté publique et des replis communautaires⁶¹ d'en faire une ville qui sont en cause.

Références

- BARAKAT L., 1987, « La perception de Beyrouth et de sa périphérie urbaine (B.P.U.) par les écoliers libanais », *Annales de géographie de l'Université Saint-Joseph*, 8, p. 101-135.
- BAUMONT C., HURIOT J.-M., 1996, « La ville et ses représentations formelles », in P. H. DERYCKE *et al.*, *Penser la ville*, Paris, Economica, p. 7-51.
- BEYHUM N., 1991, *Espaces éclatés, espaces dominés, étude de la recomposition des espaces publics centraux de Beyrouth de 1975 à 1990*, thèse de doctorat en sociologie, Lyon, Université de Lyon II Lumière.

⁶⁰ Par exemple, B. Chbarou et de W. Charara montrent bien comment la gestion de la mosquée de Msaytbey, par un groupe de sunnites anciennement installés dans ce quartier, est fortement troublée et remise en cause à la suite de l'arrivée de migrants, d'origine kurde notamment. B. CHBAROU, W. CHARARA, 1985, p. 27 *sq.*

⁶¹ Les replis communautaires ne s'expriment pas seulement par la localisation de la population, ils sont aussi à l'origine d'une territorialisation des ressources, de l'eau notamment. Par exemple, l'organisation de l'adduction d'eau de nombreux villages, notamment dans la région mixte de Qartaba, en conformité avec le découpage communautaire (le captage et le lieu de distribution sont sur un même territoire), donne lieu à de nombreuses complications du réseau et des déperditions importantes. D'autre part, Il a aussi été avancé que la canalisation d'eau issue du captage situé dans l'Iqlim (région à dominante sunnite) devait traverser la banlieue sud sans prélèvement car il n'est pas question que de l'eau d'origine « sunnite » alimente des quartiers chiites. Selon un ingénieur consultant, préférant conserver l'anonymat, chargé de l'organisation du réseau au Conseil du développement et de la reconstruction.

- BELLIOT M., NAKKASH T., 1995, « Une nouvelle source d'information : l'enquête ménages du plan de transport du Grand Beyrouth », *Lettre d'information de l'Observatoire de recherche sur Beyrouth*, 3, p. 7-12.
- BOUDISSEAU G., 1996, *Bibliographie de Beyrouth, supplément à la Lettre d'information n° 4*, Beyrouth, CERMOC.
- BLAYO Y., 1993, « Concepts et définitions de l'urbain », in *Croissance démographique et urbanisation*, Paris, PUF, p. 95-103.
- BOURGEY A., 1970, « Problèmes de géographie urbaine au Liban », *Hannon, revue libanaise de géographie*, 5, p. 97-123.
- Cartographie de Beyrouth, supplément à la Lettre d'information n° 3*, 1995, Beyrouth, CERMOC, Al-Layali.
- CHBAROU B., CHARARA W., 1985, « Une mosquée de Beyrouth aujourd'hui : unité de la communauté et diversité des croyants », in *Mouvements communautaires et espaces urbains au Machreq*, Beyrouth, CERMOC, p. 21-43.
- CHOAY F., 1965, *L'Urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Paris, Seuil.
- COMBE L., VERDEIL E., 1997, « Le regard d'un géographe allemand sur Beyrouth en 1967 », in J.-L. ARNAUD (dir.), *Beyrouth, Grand-Beyrouth*, Beyrouth, CERMOC, p. 171-183.
- DARLES C., 1997, « Types architecturaux et marché foncier dans le Metn durant les trente dernières années », in J.-L. ARNAUD (dir.), *Beyrouth, Grand-Beyrouth*, Beyrouth, CERMOC, p. 121-155.
- DAVIE M., s.d. « Quelles limites géographiques pour Beyrouth ? », in *Beyrouth construire l'avenir, reconstruire le passé ?*, Beyrouth, Urban Resarch Institute, p. 30-41.
- DAVIE M., 1994, « L'espace communautaire orthodoxe dans la ville de Beyrouth (1775-1850) », in *Du public au privé, cahier du CERMOC*, 8, Beyrouth, CERMOC, Maison de l'Orient, p. 99-111.
- DEPAULE J.-C., 1987, « Espaces habités de l'Orient arabe », *Espace centré, les cahiers de la recherche architecturale*, 20-21, p. 8-21.
- ENGELS C., 1994, *L'Administration libanaise sous le mandat et Elias Hraoui : essai de problématique(s)*, rapport multigraphié, Beyrouth, CERMOC.
- FATTORE M.-C., 1997, « Recompositions socio-spatiales avant et après la guerre : le quartier Mousaytbé », in J.-L. ARNAUD (dir.), *Beyrouth, Grand-Beyrouth*, Beyrouth, CERMOC, p. 89-99.
- HARB EL KAK M., 1996, *Politiques urbaines dans la banlieue-sud de Beyrouth*, Beyrouth, CERMOC.
- HARB EL-KAK M., 1997, « L'espace dans les discours sur l'aménagement de la banlieue-sud : le projet Elissar », in J.-L. ARNAUD (dir.), *Beyrouth, Grand-Beyrouth*, Beyrouth, CERMOC, p. 191-207.
- ILBERT R., 1987, « L'exclusion du voisin : pouvoirs et relations intercommunautaires, 1870-1900 », *Alexandrie entre deux mondes, Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* 46, p. 177-186.
- LEPETIT B., 1988, *Les Villes dans la France moderne (1740-1840)*, Paris, Albin Michel.

- Lettre d'information de l'Observatoire de recherche sur Beyrouth et sa reconstruction*, 1994 à 1996, n° 1 à 5, Beyrouth, CERMOC.
- MASSOT M.-H., ORFEUIL J.-P., 1995, « La mobilité, une alternative à la densification du centre », *Densités et déplacements, Annales de la recherche urbaine*, 67, p. 23-32.
- MERRIMAN J.M., 1994, *Aux marges de la ville, faubourgs et banlieues en France 1815-1870*, Paris, Seuil.
- MORICONI-EBRARD F., 1994, *Géopolis pour comparer les villes du monde*, Paris, Economica.
- MOHANNA K., GAHOWJY F., 1993, « L'Etat de la protection sociale au Liban après la guerre », in B. CURMI et S. CHIFFOLEAU (éd.), *Médecins et protection sociale dans le monde arabe, cahier du CERMOC*, 5, Beyrouth, Amman, Paris, CERMOC, IFRS, p. 211-219.
- NASR S., 1985, « Guerre, migrations vers le Golfe et nouveaux investissements immobiliers dans le Grand Beyrouth », in A. BOURGEY *et al*, *Migrations et changements sociaux dans l'Orient arabe*, Beyrouth, CERMOC, p. 309-330.
- PAUL-LEVY F., SEGAUD M., 1983, *Anthropologie de l'espace*, Paris, Centre Georges Pompidou.
- PERROT M., 1991, « La ville et ses faubourgs au XIX^e siècle », in *Mitoyenneté et urbanité*, Paris, Ed. Esprit, p. 65-83.
- PICARD E., 1988, *Liban, état de discorde. Des fondations aux guerres fratricides*, Paris, Flammarion.
- RAYMOND A., 1974, *Artisans et commerçants au Caire au XVIII^e siècle*, Beyrouth, Institut français de Damas, 2 vol.
- RONCAYOLO M., 1983, « La production de la ville », in *Histoire de la France urbaine. La ville à l'âge industriel, le cycle Haussmannien*, tome 4, Paris, Seuil, p. 73-155.
- RONCAYOLO M., 1990, *La Ville et ses territoires*, Paris, Gallimard.
- RUPPERT H., 1969, *Beirut, eine westlich geprägte Stadt des Orients* [Beyrouth une ville d'Orient marquée par l'Occident], *Erlanger Geographische Arbeiten*, n° 27, Erlangen, Selbstverlag der Frankischen Geographischen Gesellschaft.
- SEURAT M., 1985, « Le quartier de Bâb Tebbâné à Tripoli (Liban), Etude d'une 'assabiyya urbaine », in *Mouvements communautaires et Espaces urbains au Machreq*, Beyrouth, CERMOC, p. 45-86.
- TRIAIY C., SANCHEZ O., 1996, *Villages de montagne et centre de villégiature en limite de l'agglomération beyrouthine*, travail personnel de fin d'études d'architecture, Toulouse, Ecole d'architecture de Toulouse.
- VAUMAS E. de, 1946, *Le Relief de Beyrouth et son influence sur le développement de la ville*, Beyrouth, Ecole française d'ingénieurs de Beyrouth.
- VERDEIL E., 1995, *Bilan critique de la notion de limite dans l'espace urbain*, mém. de DEA d'urbanisme, univ. de Paris I - IFU.
- ZOUKI A. 1996, « Les adventistes de Sabtiyyé », table ronde *Le fait urbain au Liban*, Beyrouth, Institut d'urbanisme de l'ALBA, le 20 avril 1996.